

**PUBLICATION ANNUELLE 2018 SUR LA QUALITE D'EXECUTION OBTENUE AU TITRE DU SERVICE DE RECEPTION ET TRANSMISSION D'ORDRES**

En application de la directive 2014/65/UE relative aux marchés d'instruments financiers dite « Directive MIF 2 », la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France établit et publie annuellement, pour chaque catégorie d'instruments financiers, le classement des principaux intermédiaires auxquels sont transmis les ordres émanant de ses clients pour exécution au cours de l'année précédente ainsi que les informations concernant la qualité d'exécution obtenue.

Ces informations sont communiquées dans le cadre du service de réception transmission d'ordres fourni aux clients « non professionnels » et « professionnels » de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France.

### 1. Information sur les intermédiaires retenus

Les tableaux ci-dessous indiquent pour chaque catégorie d'instruments financiers, la proportion en termes de volume et de nombre d'ordres transmis par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France pour exécution aux intermédiaires retenus au cours de l'année 2018.

Les intermédiaires retenus sont :

CA Titres, N° Legal Entity Identifier 969500SKXA3PHVM2FQ66  
CACIB, N° de Legal Entity Identifier 1VUV7VQFKUOQSJ21A208

Le pourcentage d'ordres dirigés ressort à 0% dans la mesure où les clients n'ont pas la possibilité de choisir la plate-forme d'exécution.

#### Clients Non Professionnels :

Catégorie d'instruments	ACTIONS ET INSTRUMENTS ASSIMILES / ACTIONS ET CERTIFICATS REPRESENTATIFS				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	50%	50%	0%

Catégorie d'instruments	DERIVES TITRISES / WARRANTS ET DERIVES SUR CERTIFICATS PREFERENTIELS				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	86%	14%	0%

Catégorie d'instruments	OBLIGATION				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	10%	90%	0%

Catégorie d'instruments	PRODUITS INDICIELS COTES/FONDS INDICIELS COTES ETF/EXCHANGE TRADED NOTES ETN/ EXCHANGE TRADED COMMODITIES ETC				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	0%	0%	8%	92%	0%

Catégorie d'instruments	DERIVES SUR TAUX D'INTERET				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CACIB (LEI : 1VUV7VQFKUOQSJ21A208)	100%	100%	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Catégorie d'instruments	DERIVES DE CHANGE				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CACIB (LEI : 1VUV7VQFKUOQSJ21A208)	100%	100%	Non applicable	Non applicable	Non applicable

### Clients Professionnels :

Catégorie d'instruments	ACTIONS ET INSTRUMENTS ASSIMILES / ACTIONS ET CERTIFICATS REPRESENTATIFS				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	0%	100%	0%

Catégorie d'instruments	OBLIGATION				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	9%	91%	0%

Catégorie d'instruments	PRODUITS INDICIELS COTES/FONDS INDICIELS COTES ETF/EXCHANGE TRADED NOTES ETN/ EXCHANGE TRADED COMMODITIES ETC				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premiers courtiers par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CA Titres (LEI : 969500SKXA3PHVM2FQ66)	100%	100%	0%	100%	0%

Catégorie d'instruments	DERIVES SUR TAUX D'INTERET				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CACIB (LEI : 1VUV7VQFKUOQSJ21A208)	100%	100%	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Catégorie d'instruments	DERIVES DE CHANGE				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Non				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CACIB (LEI : 1VUV7VQFKUOQSJ21A208)	100%	100%	Non applicable	Non applicable	Non applicable

## 2. Information sur la qualité d'exécution obtenue

La Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France veille à obtenir le meilleur résultat possible en retenant les prestataires lui permettant de satisfaire à son obligation d'agir au mieux des intérêts des clients lorsqu'elle confie à un tiers, pour exécution, les ordres qu'elle reçoit de ses clients classifiés « non professionnels » et « professionnels ».

L'importance relative accordée au prix, aux coûts, à la rapidité et à la probabilité de l'exécution est précisée par la politique de meilleure sélection.

<https://www.credit-agricole.fr/content/dam/assetsca/master/public/commun/documents/politique-de-selection>

En 2018, la Caisse régionale agissant en tant que transmetteur d'ordres a sélectionné deux intermédiaires pour la qualité de leur service d'exécution : CA Titres, pour les ordres sur valeurs mobilières, et Credit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB), pour les opérations de marché.

La politique d'exécution de ces 2 intermédiaires fait l'objet d'une évaluation régulière par la Caisse régionale sur les critères suivants : accès aux différentes plateformes d'exécution, qualité d'exécution (fiabilité, rapidité d'exécution, soin et suivi des ordres) et coût.

*Liens, participation, conflits d'intérêts avec les plateformes utilisées pour l'exécution des ordres :*

- Valeurs mobilières :

Il n'existe aucun lien, aucune participation significative ou conflit d'intérêt entre la Caisse régionale et les plateformes d'exécution<sup>(1)</sup> utilisées par CA Titres.

- Opérations de marché :

Les ordres sont transmis à Credit Agricole Corporate and Investment Bank (CACIB), société détenue à 100% par Crédit Agricole SA.

*Accords avec les plateformes d'exécution des ordres concernant des paiements, rabais, remises ou avantages :*

- Valeurs mobilières :

Il n'existe aucun accord de ce type entre la Caisse régionale et les plateformes d'exécution<sup>(1)</sup> utilisées par CA Titres.

- Opérations de marché :

Les opérations de marché avec la clientèle sont traitées hors plateforme d'exécution.

L'Article 27.5, paragraphe 3 de la Directive 2014/65/UE requiert que les entreprises d'investissement obtiennent le consentement préalable exprès de leurs clients avant de procéder à l'exécution de leurs ordres en dehors d'une plateforme d'exécution. Une campagne d'emails a été faite au sein de la Caisse Régionale afin de recueillir l'accord des clients actifs en opérations de dérivés.

Pour les opérations sur dérivés de taux réalisés par la Caisse Régionale Nord de France avec la clientèle, la gestion des confirmations est confiée à CACIB.

La Caisse Régionale a choisi de traiter toutes éventuelles nouvelles transactions interbancaires hors groupe soumises à l'échange de marge en give up avec CACIB. Le give up consiste à négocier la transaction avec une contrepartie externe puis à interposer CACIB lors de la contractualisation de l'opération. Dans ce cas, les opérations sont considérées comme des opérations intragroupes.

(1) Une plateforme d'exécution (définition issue du Règlement délégué UE 2017/565) est un marché réglementé (Ex. Euronext), un MTF (Multilateral Trading Facility ou système multilatéral de négociation. Ex. Turquoise), un OTF (Organised Trading Facility ou système organisé de négociation), un internalisateur systématique (Ex. CACIB), un teneur de marché ou un autre fournisseur de liquidité.